

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Du 27 avril 2026.

Nombre de Conseillers

En exercice : 19

Présents : 18

Votants : 18

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept avril à dix-neuf heures quinze, le Conseil municipal de la commune de CHAZEY-BONS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Cécile MICHAUD, Adjointe.

Date de convocation du Conseil municipal : 22/04/2026.

Etaient présents : Sophie GROS ; Christian COCHET ; Cécile MICHAUD ; Jean-Michel SALQUE ; Annabelle LEANDRO : adjoints.

Bernard MICHAUD ; Julio CASTANEDA ; Marie DICORATO ; Valérie BLOCH ; Thierry LEGER ; Annie ROSOLEN ; Richard VAUTARET ; Philippe GARNIER ; Floriane BERTHET ; Tatianna LIEGEOIS ; Nicolas DE SEYSSEL ; Dominique DELBE ; Claire MICHAUD-LAGRANGE : conseillers.

Secrétaire de séance : Tatianna LIEGEOIS.

Objet de la délibération n° D2026 - 06 : **Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025.**

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu l'avis de la commission des Finances ;

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025 de la commune de CHAZEY-BONS ;

Vu le Compte Financier Unique 2025 de la commune de CHAZEY-BONS ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les éléments susvisés ;

Après le retrait de M. le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des votants (18 voix pour),

- APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 de la commune de CHAZEY-BONS,

- DONNE pouvoir à M. le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre des membres présents.

Le Secrétaire de séance, Tatianna LIEGEOIS.



La Présidente de séance, Mme Cécile MICHAUD.